

**Motion présentée par les élus FSU au Conseil d'Administration du lycée
Hanzelet de Pont-à-Mousson du jeudi 3 février 2011.**

Alors que la crise économique aggrave les difficultés sociales, rendant encore plus indispensable des services publics de qualité, le ministère de l'Education Nationale qui affirme vouloir résoudre la question de l'échec scolaire, prépare la rentrée 2011 sur fond de nouvelle restriction budgétaire : depuis 2007, quelques 28 000 emplois ont été supprimés dans le second degré, conséquence de la politique dogmatique du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite (2 sur 3 en EPS) alors que les effectifs remontent pour la troisième année (+ 61 000 en 2011).

Alors que le ministère prétend vouloir assurer une meilleure réussite à l'université, il réduit de façon drastique les postes ouverts aux concours de recrutement d'enseignants, privant des milliers d'étudiants hautement qualifiés et d'enseignants en situation de précarité d'un emploi stable et accentuant les situations de précarité.

C'est dans ce contexte qui nuit gravement à la santé du système éducatif que les pouvoirs publics invitent les représentants de la communauté éducative à préparer la rentrée scolaire 2011.

Nous souhaitons que notre établissement puisse s'inscrire efficacement dans l'ambitieuse mission humaniste et républicaine de réussite de tous les élèves.

Les élèves ont changé. Les exigences sociales évoluent. Le service public d'éducation doit continuer à assurer à tous les jeunes des conditions d'étude satisfaisantes, permettant à tous et à chacun d'entre eux de réussir à l'école.

C'est pourquoi nous nous opposons aux classes aux effectifs alourdis voire surchargés. Nous devons revenir à la possibilité de prendre en charge les élèves dans des groupes d'enseignement ne dépassant jamais 24 élèves dans les sections professionnelles, et 27 dans les sections générales et technologiques. Nous devons pouvoir dédoubler ces classes, dès qu'une pédagogie différenciée, des travaux pratiques ou une expression orale est nécessaire, nous devons pouvoir assurer un véritable soutien disciplinaire avec des moyens adéquats lorsque des élèves sont en difficulté afin de répondre efficacement aux lacunes qui les empêchent de réussir pleinement. Nous devons avoir la possibilité de ne jamais enseigner à des groupes comprenant des élèves de niveaux différents ou préparant des examens différents.

Nous devons pouvoir offrir aux élèves de STI un véritable enseignement technologique ce qui est incompatible avec une réforme appliquée dans l'urgence dans le but unique d'économiser des moyens.

C'est pourquoi nous nous opposons à l'imposition des heures supplémentaires et à la multiplication des services d'enseignement partagés entre 2 ou plusieurs établissements.

Il faut des postes complets afin d'assurer stabilité, disponibilité et efficacité des professeurs, que rendent impossibles ces conditions de travail.

La responsabilité de ce Conseil d'Administration est importante : il nous revient collectivement de protéger la qualité du service public pour tous et de nous indigner du sort que l'état lui réserve.

Tant que le volume de la Dotation Horaire Globale, que le taux imposé d'heures supplémentaires au détriment d'heures poste ne permettront pas aux enseignants de concrétiser l'ambition qu'ils ont pour leurs élèves, de répondre véritablement aux attentes des familles, nous la contesterons.

Aussi, et d'autant plus que seul le décompte des voix en Pour et Contre est officiellement pris en compte et analysé par le ministère, nous appelons les membres du Conseil d'Administration à voter contre la proposition de répartition de la Dotation Horaire Globale que nous contestons d'abord dans son volume et ses caractéristiques.